

## Les élèves en difficulté de comportement à l'école primaire COMPRENDRE, PRÉVENIR, INTERVENIR

Le nombre d'élèves ayant des problèmes de comportement ne cesse d'augmenter dans les écoles primaires québécoises. Ces jeunes, qui vivent des rapports difficiles avec les autres élèves et les adultes qui les entourent, ont souvent recours à la violence pour exprimer leurs émotions. Comment l'école peut-elle mieux prendre en compte les besoins particuliers de ces élèves pour améliorer leurs chances de réussite? Cette question est au cœur de l'avis que le Conseil supérieur de l'éducation a rendu public, le 15 février dernier, à Sainte-Foy, dans le cadre du colloque « Pour éclairer les routes du succès » de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

### Comprendre

La proportion des élèves identifiés « en troubles du comportement » dans les écoles primaires québécoises est passée de 0,78 % en 1984-1985 à 2,5 % en 1999-2000. De multiples facteurs sont mis de l'avant pour tenter d'expliquer le phénomène : les changements qu'a connus la structure familiale, le manque d'encadrement parental ou l'exposition répétée des jeunes à la violence véhiculée dans les médias. L'écart entre les garçons et les filles est prononcé : 41 garçons de niveau primaire sur 1 000 éprouvent des difficultés de comportement contre seulement 8 filles.

Les milieux scolaires portent une attention particulière à la violence et à ses diverses formes (harcèlement entre les élèves, brimades, « taxage ») et aux comportements plus extériorisés (hyperactivité). Mais d'autres enfants manifestent leurs troubles sous les traits de la passivité, de la dépendance et de la dépression.

### Prévenir

Quelles qu'en soient les causes, les problèmes de comportement entraînent des conséquences graves pour l'avenir scolaire et social de ces jeunes : décrochage, inactivité, isolement. Aussi le Conseil supérieur de l'éducation demande-t-il au réseau scolaire d'accorder une priorité à la mise en place de programmes de prévention dès les premières années. Il invite aussi l'école à mieux adapter ses approches pédagogiques et son organisation matérielle au style d'interaction des garçons plus réfractaires aux apprentissages en milieu scolaire et à être sensible aux difficultés de comportement particulières aux filles.

Pour contrer la violence dans les écoles, au-delà de réactions ponctuelles à des situations d'urgence, le Conseil privilégie l'approche de l'éducation à la citoyenneté, dont il a fait le thème de son rapport annuel 1997-1998. Il s'agit d'apprendre aux enfants à « vivre ensemble », dans le cadre de projets communs reposant sur un partage des responsabilités et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'école.

### Intervenir

Le Conseil supérieur de l'éducation estime que la participation des parents est essentielle à la réussite de leurs enfants à l'école primaire. Il invite donc les milieux scolaires à s'associer à des programmes sociaux qui visent à soutenir les parents d'élèves en difficulté de comportement, en favorisant le développement de compétences parentales.

Le Conseil juge aussi prioritaire de soutenir l'enseignant de l'élève en difficulté de comportement, compte tenu de l'importance du lien qui les unit et de l'énergie que doit déployer l'enseignant pour l'établir. Il souhaite l'existence de lieux d'entraide entre les enseignants et d'échange avec les professionnels et techniciens engagés dans une intervention auprès de l'élève. Les futurs enseignants et enseignantes devraient, par ailleurs, être mieux préparés à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces plans d'intervention.

Le Conseil demande finalement au ministre de l'Éducation de prévoir des niveaux suffisants de financement pour que le réseau scolaire puisse offrir des services plus appropriés, notamment aux filles en difficulté de comportement et aux élèves dépressifs et dépendants.

Panorama • Volume 6, numéro 2 • Mai 2001